



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE AU TOGO, EN CÔTE D'IVOIRE, AU CAMEROUN I,
EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, AU ZAÏRE II, AU KENYA II, AU MAROC

**RENCONTRE DU PAPE JEAN-PAUL II
AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LES CORPS CONSTITUÉS
ET LES MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE***

Yaoundé (Cameroun)

Lundi, 12 août 1985

*Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

1. Comment ne serais-je pas sensible aux paroles chaleureuses et aux considérations élevées qui viennent d'être exprimées? J'en remercie vivement Son Excellence le Président Paul Biya, et, à travers sa personne, je remercie tous ceux qui contribuent à mon accueil dans ce pays si attachant du Cameroun, que j'éprouve une grande joie à visiter comme Pasteur de l'Eglise universelle. Ce soir, j'ai l'honneur de m'adresser aux dirigeants politiques du pays et aux diplomates: dans l'exercice de ma mission de Pasteur universel, je considère cette rencontre comme très importante, étant donné vos hautes responsabilités pour le progrès du Cameroun et pour la paix du monde.

2. Mes salutations respectueuses et mes vœux vont d'abord à votre personne, Monsieur le Président, qui, depuis bientôt trois ans, avez accédé à la Magistrature suprême, après avoir pris une part importante au service de votre pays depuis bien des années. Vous avez la lourde charge de promouvoir l'unité de la nation, de faire converger toutes les forces vers son développement, en cherchant à assurer le bien de tous les Camerounais et à entraîner le pays dans l'élan et le renouveau nécessaires.

Autour de vous, je salue ceux qui collaborent avec vous dans cette grande entreprise comme membres du Gouvernement, ceux qui la soutiennent sur le plan des options politiques, comme membre du Comité central ou du bureau politique national du "Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais", et ceux qui ont la responsabilité législative comme parlementaires. Que Dieu vous vienne en aide dans la conduite des affaires publiques au service de tous vos compatriotes!

3. Le Cameroun apparaît effectivement comme *un carrefour d'ethnies, de langues, de religions*, ouvert à la fois sur le monde francophone et anglophone, au cœur de l'Afrique, et très typique de ce continent. Une telle situation requiert sûrement entre ces groupes aussi divers un esprit de tolérance et de dialogue, le respect des conditions particulières de culture et de religion, une considération pour les responsabilités locales et les droits de chacun, l'estime mutuelle et la coopération fraternelle. Cela demande aussi, chez les dirigeants nationaux, une grande vigilance pour faire observer partout cet esprit, pour éviter que certains ne soient de quelque façon brimés par les autres, et pour assurer la participation de tous au bien commun.

Voilà la situation avec laquelle doit compter le Cameroun. Elle est plus exigeante que certaines situations uniformes. Mais l'union qui sait intégrer dans l'harmonie ce faisceau de réalités différenciées et de valeurs personnelles a des chances d'être plus riche d'humanité. Pour sa part, l'Eglise catholique vit une situation un peu semblable à l'échelle universelle. Et, dans ce pays même, j'ai pu visiter quatre régions aux problèmes pastoraux assez divers; j'ai pu entendre dans la liturgie la symphonie d'expressions linguistiques variées. Notre communion est tissée de cette "catholicité". Et personne n'est exclu de notre sympathie, ni de notre dialogue: je viens de rencontrer la délégation des Eglises protestantes, puis celle des Musulmans.

4. Mais le Cameroun ne saurait rester une mosaïque d'intérêts particuliers. C'est un Etat souverain, c'est une République unifiée. C'est une Nation. Et il vous appartient d'en raviver la conscience et de faire converger vers le bien commun les efforts de tous les citoyens, la contribution de toutes les ethnies. Vous cherchez à développer ce sentiment patriotique qui rend les Camerounais fiers de leur identité nationale. Vous désirez, à juste titre, que tous participent activement à la vie publique - dans le respect de l'ordre, du bien supérieur de la nation et des droits d'autrui - afin de préparer un avenir digne pour tous les fils de ce pays, en leur assurant le plus possible une égalité de chances. C'est une tâche immense que de réaliser vos projets de développement rural intégré, de formation morale et intellectuelle de la jeunesse, de création d'emplois, tout en faisant face aux problèmes de santé, d'habitat, d'urbanisme, de transports, de salaires, de protection sociale.

5. Tous les pays, surtout ceux du tiers-monde, ont ainsi à relever un défi économique et social avec des moyens limités, et ils cherchent à mobiliser toutes les énergies. Ce qui importe, c'est de trouver une manière de le faire qui, par elle-même, développe les qualités les meilleures de l'être humain, sans recourir à un système contraignant qui ferait perdre à l'homme sa liberté, sans non

plus laisser les puissances d'argent accroître aveuglément et égoïstement leur emprise au profit d'un petit nombre. Il importe tout autant d'éviter la paralysie d'un excès de bureaucratie, et les maux de la corruption, des fraudes et du gaspillage. On ne peut donc que se réjouir dans la mesure où sont mis en pratique les appels des dirigeants de ce pays à la moralisation des comportements: à la rigueur dans la gestion, à l'intégrité, à la compétence et à la conscience professionnelles, au sens de la responsabilité, à la préoccupation du bien commun, au dévouement, à la recherche de la justice sociale pour tous.

6. *L'Eglise apprécie ce souci éthique*, et elle espère qu'il portera ses fruits. Certes, en tout pays du monde, elle tient à ce que sa fin religieuse, ses méthodes, sa doctrine - qui est un message de vie spirituelle avant entraîner comme conséquence une dignité morale -, ne soient pas confondues avec celles de l'Etat. Elle demeure toujours libre dans son jugement sur les réalités morales. Elle invite à un dépassement dans la justice et la charité qui tiennent compte de tous les éléments personnels et communautaires, et qui surmonte les risques toujours renaissants de l'installation égoïste ou de l'abus du pouvoir.

L'Eglise pense aussi qu'un Etat ne pourrait mener à bien sa noble tâche d'éducation du sens civique s'il ne s'appuyait pas suffisamment sur les Corps intermédiaires, sur les communautés naturelles plus restreintes et sur les diverses instances qui ont aussi ce rôle éducatif. Je pense notamment *aux familles* qui doivent être encouragées dans leur stabilité et leur mission, *aux écoles* qui méritent être bien soutenues dans la mesure où elles intègrent cette formation morale et spirituelle dans l'instruction.

Il reste qu'en soi la formation des consciences à la droiture, au sens de la responsabilité personnelle, à la solidarité avec les autres, est précisément ce que l'Eglise recherche comme projection du message chrétien dans la vie sociale. Aussi est-elle heureuse lorsqu'elle constate des convergences entre son engagement et les efforts des responsables politiques.

7. Mesdames et Messieurs, membres des Corps constitués de ce pays, je ne veux pas oublier non plus tout ce qui vous tient à cœur en matière de *politique extérieure*. Vous désirez que le Cameroun prenne toute sa place dans le concert des nations, non seulement pour y faire valoir ses droits, mais pour apporter sa contribution aux efforts de la communauté internationale afin de faire progresser la paix, la justice, le développement. Et, en même temps qu'à vous, je m'adresse maintenant aux membres du Corps Diplomatique accrédité auprès de ce Gouvernement et aux représentants des organisations internationales résidant au Cameroun.

Vous connaissez la participation que le Saint-Siège apporte volontiers à la vie de la communauté des nations, soit dans les contacts diplomatiques que lui permet son statut, soit dans les réunions internationales auxquelles il est invité. Au début de chaque année, j'ai moi-même l'occasion d'exposer à l'ensemble des Ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège les principes qui guident notre action, concernant la recherche inlassable de la paix par le dialogue, la nécessité

d'une désescalade dans l'armement, la sauvegarde des droits humains fondamentaux et des libertés fondamentales, la consolidation des instruments juridiques qui assureraient plus de justice, la nécessaire solidarité, notamment entre le Nord et le Sud, une efficace prise en considération des besoins primordiaux de subsistance alimentaire et d'hygiène, et en général le souci humanitaire de tous "ceux qui sont laissés pour compte le long du chemin de l'histoire" (Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Allocutio ad Exc.mos Viros nationum apud Sanctam Sedem constitutos Legatos, 4, die 15 ian. 1983*: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, VI, 1 (1983) 125).

Aujourd'hui, sans reprendre ces points-là à l'échelle mondiale, je voudrais envisager avec vous *le bien commun du continent africain*, où se déroule votre mission. Il me semble que ce bien passe notamment par le respect de l'identité de l'Afrique et de sa dignité, par la contribution à son développement économique, par l'encouragement de son progrès moral. Et telle est la question posée à notre conscience: que faisons-nous, que pouvons-nous faire pour favoriser sincèrement le bien de tous nos frères et sœurs d'Afrique?

8. La dignité suppose d'abord une véritable *indépendance nationale* (Cfr. Eiusdem *Allocutio ad Exc.mos Viros nationum apud Sanctam Sedem constitutos Legatos, 2, die 14 ian. 1984*: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, VII, 1 (1984) 71). C'est le cas désormais de presque tous les pays du continent africain; et l'on espère que ceux qui ne sont pas encore indépendants - je pense notamment à la Namibie - le deviendront sans tarder, de façon honorable et pacifique, comme toutes les autres nations africaines. L'étape de l'indépendance, heureusement accomplie au cours de ces vingt-cinq dernières années, doit permettre d'épanouir les effets escomptés et déjà obtenus. Qui nierait qu'il s'agit là d'un enjeu capital pour la pleine responsabilité des nations intéressées, pour un développement cohérent avec leurs propres valeurs humaines, morales et spirituelles, et pour un renforcement de la compréhension et de la solidarité entre les pays d'Afrique? Et pourtant l'indépendance ne résout pas par elle-même les graves problèmes de l'évolution d'un pays. Beaucoup craignent encore, de l'extérieur, une forme de dépendance plus subtile, économique ou culturelle, où ils subissent certaines influences idéologiques qu'ils ont laissé pénétrer dans leur civilisation.

Au delà de ces vœux de pleine liberté pour la conduite de leurs affaires intérieures, les pays d'Afrique souhaiteraient sans doute que ceux des autres continents prennent mieux en compte, au niveau international, leurs propositions et leurs décisions qui, en général, portent le sceau de la modération et ne font pas appel à la violence.

Enfin, ce à quoi voudraient arriver ces jeunes nations indépendantes, ce serait maintenant l'autosuffisance.

9. *L'autosuffisance économique* ne peut signifier la fermeture du pays sur lui-même, qui ne serait ni possible, ni souhaitable. Mais il est normal que chaque pays en Afrique *prenne en main son propre développement*, et soit encouragé à le faire, en utilisant toutes les ressources naturelles

dont il dispose, et en assurant l'essor de productions adaptées à ses besoins. Il est souhaitable aussi que se développe, là où elle existe déjà, une *solidarité avec les pays africains* qui sont de la même aire géographique, et qu'elle s'établisse là où elle n'existe pas encore. Ces relations naturelles de voisinage ont déjà donné d'heureux résultats.

Je salue également les efforts de *l'Organisation de l'Unité Africaine*: comment ne pas désirer que progresse cette unité, comme en d'autres organisations continentales, afin d'assurer une marche cohérente vers la solution équitable des divers problèmes politiques et sociaux de l'Afrique?

Il est nécessaire enfin que *la communauté internationale* continue à apporter son aide et même l'augmente vu l'état d'urgence dans plusieurs pays africains sur le plan de la faim, de la santé ou des investissements. On peut espérer que les problèmes de sécurité Est-Ouest ne polariseront pas trop l'attention et l'emploi des ressources dans les pays dits du Nord: puisent-ils se soucier bien davantage des disparités croissantes avec les pays dits du Sud, et comprendre que l'interdépendance est pour eux aussi une question de survie! Mais le point où les pays du tiers-monde restent à bon droit sensibles est le cadre dans lequel s'inscrit cette entraide: ils n'acceptent pas qu'elle couvre une détérioration des termes de l'échange, ou certaines injustices dans le commerce ou les investissements. Ils veulent qu'on les aide loyalement à sortir de la question inextricable des emprunts et des endettements trop lourds dans lesquels ils ont été amenés à s'engager au prix de grands risques.

Ceux qui recherchent le bien de l'Afrique, qu'ils soient du Nord ou du Sud, sauront reconsidérer ces problèmes avec équité et ouvrir la voie à des solutions réalistes et justes, susceptibles de sauvegarder la dignité des pays qui ont le droit de progresser dans le développement.

10. Si un tel progrès n'est authentique que dans la justice, il n'est possible que dans la paix. L'Afrique a besoin de la paix. Elle ne peut supporter des guerres ni même des guérillas ruineuses en vies humaines et en destructions, qui nécessitent par ailleurs des dépenses militaires accrues et qui exacerbent les passions, changeant les frères en ennemis. Qui pourrait prendre son parti des guerres fratricides, et même en certains cas des génocides?

Devant les conflits qui demeurent ou renaissent, tout le monde doit se poser honnêtement la question de leurs causes. Les injustices commises par certains régimes, concernant les droits de l'homme en général ou les revendications légitimes d'une partie de la population qui se voit refuser la participation aux responsabilités communes, déclenchent des soulèvements d'une violence regrettable, mais qui ne pourront être apaisés qu'avec le rétablissement de la justice. Il est vrai aussi que certaines ingérences extérieures attisent des guérillas dans le seul but de déstabiliser (Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Allocutio ad Exc.mos Viros nationum apud Sanctam Sedem constitutos Legatos, 4, die 14 jan. 1984: Insegnamenti di Giovanni Paolo II, VII, 1 (1984) 75*). Il est certain, enfin, que les ventes d'armes réalisées en vue du seul profit encouragent les belligérants.

Qui aime l'Afrique évitera au moins de souffler sur ces brasiers de violence, ou plutôt il mettra tout en œuvre pour amener les parties à la sagesse de la paix qui correspond au désir profond de nombre d'Africains suffisamment éprouvés par ailleurs.

11. Parmi les épreuves tout le monde pense au terrible fléau de *la sécheresse* qui atteint tant de pays, dans la zone du Sahel et bien ailleurs. La famine qui en résulte semble émouvoir enfin le monde entier, mais - au delà des secours d'urgence dont dépend la vie de millions de nos frères et sœurs - chacun sait qu'il faut préparer dès maintenant un avenir plus assuré. Dieu a mis suffisamment de ressources d'imagination dans notre esprit, d'amour dans nos cœurs et de vigueur dans nos bras, avec les moyens techniques qu'il nous a permis de mettre en œuvre, pour que nous sortions d'une mentalité de fatalisme. Le sens des responsabilités de la part des intéressés, la solidarité généreuse de leurs frères ouvrent la porte de l'espoir. La FAO et bien d'autres organismes prennent à cœur ce défi. Le Siège Apostolique y contribue par ses initiatives, selon ses moyens; j'en reparlerai sous peu à Nairobi. Mais qu'aucun des nous ne se détourne de la détresse qui atteint les victimes de la famine à côté de nous!

12. La triste situation *des réfugiés* n'est malheureusement pas réservée à l'Afrique. Notre planète compte des dizaines de millions de réfugiés, mais ceux de l'Afrique sont devenus particulièrement nombreux et ils se sont probablement accrus du double au cours des cinq dernières années. Ici, nous devons rendre encore hommage aux instances internationales, comme le Haut Commissariat pour les réfugiés, qui suivent ces problèmes avec un profond sens humanitaire et contribuent grandement à la prise en charge des camps de réfugiés. Nous savons aussi tout ce que ce pays du Cameroun a fait pour octroyer l'asile aux réfugiés venus de Guinée Equatoriale et surtout du Tchad, et pour participer à leur intégration. Il faudra là encore remédier aux causes de ces déplacements forcés. Ce ne sont pas seulement la faim ou les conditions précaires de vie, mais la peur, la guerre, l'injustice qui incitent à fuir. Même si on arrive à soutenir la vie matérielle d'une partie des réfugiés, l'état de prostration morale où ils se trouvent, déracinés de leur patrie et sans travail, demeure inhumain. Il est souhaitable qu'ils soient intégrés le mieux possible à la vie économique et sociale du pays d'accueil, mais la solution la meilleure est le rapatriement volontaire avec des garanties de sécurité dans leur pays d'origine. J'attire également l'attention sur les innombrables *immigrés*, dont le sort est souvent aussi précaire que celui des réfugiés.

13. Il est d'autres fléaux que chaque pays, parvenu à l'indépendance, doit s'efforcer d'éliminer. Ils existent ailleurs qu'en Afrique avec autant ou plus de gravité. Certains pays peuvent être félicités d'y avoir mis fin. Mais ils méritent qu'on y insiste une fois encore, car trop d'innocents en sont victimes et on se sent impuissant à les secourir. Je voudrais leur prêter ma voix. Je veux parler des *atteintes aux droits de l'homme*, que l'on proclame si fortement par ailleurs. Comment ne pas penser aux emprisonnements arbitraires, aux condamnations, voire aux exécutions sans véritable procès, aux détentions pour délits d'opinion dans des conditions inhumaines, aux tortures, aux disparitions. On évoque la sécurité; personne ne niera l'opportunité de mesures de sécurité devant les menaces qui risquent d'ébranler même les régimes démocratiques; mais on l'invoque

souvent au delà de la nécessité, sans les garanties de justice, et comme si une divergence de vue politique était déjà un délit.

Une autre injustice criante en certaines régions d'Afrique est celle de la *discrimination raciale* qui, à juste titre, soulève l'indignation du monde et de l'Eglise. Il est déplorable de voir que se prolonge encore un système d'*apartheid* qui, au moyen d'une dure répression, continue à faire trop de victimes, foulant aux pieds un droit humain élémentaire!

Enfin, parmi les droits fondamentaux de la personne, je sens le besoin de citer encore une fois *la liberté religieuse*, car je connais trop de situations où les chrétiens sont brimés dans l'exercice de leur culte et dans l'obtention des moyens nécessaires à leur formation dans la foi. En certaines régions d'Afrique, l'Eglise souffre, par exemple, de voir ses missionnaires expulsés ou non accueillis, alors qu'ils viennent pour consacrer leur ministère au service de l'Eglise locale, qui demande leur aide, et des populations qui en bénéficient; elle souffre de constater certaines formes de discrimination ou de suspicion dont sont victimes ses fidèles; elle souffre de voir porter atteinte à la vie et à la liberté personnelle de prêtres, de religieux et de religieuses qui témoignent uniquement de l'amour et de la paix.

Toutes ces situations déplorables sont le fruit de l'esprit de violence ou d'orgueil d'une très petite minorité; plus souvent, elles traduisent la peur et le manque de maturité. Elles déshonorent ceux qui les instaurent. Les Etats fiers être souverains doivent se montrer dignes de leur responsabilité, et comprendre qu'ils ont des devoirs envers leurs peuples et chacun de leurs citoyens (Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Allocutio ad Exc.mos Viros nationum apud Sanctam Sedem constitutos Legatos, 4, die 14 ian. 1984: Insegnamenti di Giovanni Paolo II, VII, 1 (1984) 73 ss*).

14. En réalité, celui qui aime l'Afrique décèle, au delà de ces misères universellement attachées à la faiblesse de l'homme, un certain nombre de *valeurs humaines, morales et spirituelles* qui ne demandent qu'à s'épanouir, et que le christianisme, pour sa part, voudrait encourager et ennoblir grâce à la paix et à la charité qui viennent du Christ. L'Afrique peut offrir au monde, entre autres, l'exemple de l'hospitalité généreuse et jamais lasse, l'exemple de la solidarité qui joue si fortement entre les membres d'une famille ou d'une même tribu au point que personne ne restera sans prise en charge, l'exemple d'un sens religieux spontané qui rend familier de l'invisible. Ce sont là des valeurs dont le monde moderne aurait grand besoin pour éviter les contradictions et les pièges d'un humanisme privé de ses dimensions religieuses fondamentales et pour réaliser une convivialité heureuse à tous les échelons de la société.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs, veuillez discerner dans mes propos le grand désir de voir ce continent africain toujours mieux aimé, respecté, promu, accueilli sur la scène internationale. Votre honneur de responsables politiques et de diplomates est de contribuer au bonheur des peuples, du votre et de tous ceux de la communauté humaine qui ne peuvent vivre que solidaires. Dans cette noble fonction, que le Très Haut vous inspire et vous donne sa

paix!

*AAS 78 (1986), p.43-52.

L'Osservatore Romano (Supplément) 15.8.1985 pp. XXII, XXIII.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.35 p.6.

La Documentation catholique n.1903 p.908-911.

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana